



Mandat pour le groupe de travail du CNIS

« Diffusion des données du recensement de la population »

Le premier cycle de collecte du recensement (2004-2008) étant achevé, la diffusion complète des données de recensement débutera en juillet 2009 et portera sur des données 2006. Un sous-groupe de travail du Cnis a été constitué en 2005 pour préparer cette diffusion. Ce sous-groupe, qui a tenu 5 réunions, a permis l'élaboration d'un plan de diffusion tenant compte des demandes et des besoins des utilisateurs. Les grandes lignes de ce plan de diffusion ont été présentées lors de la rencontre moyen terme du Cnis consacrée, le 19 septembre dernier, aux statistiques régionales et locales à l'horizon 2013. Le contenu précis et détaillé de ce plan a été rendu public en début d'année 2009, la diffusion proprement dite commençant le 1^{er} juillet 2009, avec l'ouverture d'un site qui lui sera consacré.

Au cours de cette rencontre moyen terme, les utilisateurs ont manifesté un fort besoin d'accompagnement de la part des producteurs de l'information. Si les données du recensement n'ont pas changé de nature, elles s'appuient désormais sur une nouvelle méthode de collecte et de traitement qui amène à un dispositif de diffusion nouveau, qui va affronter l'épreuve des faits et que les utilisateurs doivent s'approprier.

Afin d'assurer au mieux l'efficacité de cette diffusion, l'Assemblée plénière du Cnis dans son avis moyen terme 2009-2013, a souhaité la création d'un groupe de travail, dans la continuité du sous groupe constitué en 2005. Ce groupe de travail a deux objectifs principaux :

- s'assurer que le dispositif de diffusion est pertinent et correspond bien, de fait, aux besoins des utilisateurs. Il s'agit, d'une part, de vérifier a posteriori la pertinence du dispositif, d'autre part, de proposer les changements qui devront être pris en compte pour la diffusion de 2010, portant sur les données 2007.
- examiner le dispositif d'appropriation prévu au plan des outils (métadonnées, notes de méthodes, outils de « formation », etc) et des structures (rôle des directions régionales de l'Insee, des associations de collectivités territoriales, des institutionnels régionaux, des relais nationaux, etc.) et proposer les améliorations souhaitables.

Fonctionnement :

Pour mener à bien ses travaux, le groupe de travail rassemblera des utilisateurs de l'information locale : collectivités territoriales, associations de collectivités, chercheurs, des responsables de la diffusion du recensement et des spécialistes des méthodes de recensement.

Calendrier :

Le groupe de travail présentera l'avancée de ses travaux à la Commission Territoires du Cnis et rendra ses conclusions au plus tard en juin 2011.